

LÉON CREISSELS

LOUIS XVII
et les faux Dauphins



EDITIONS ALBIN MICHEL

28171

egypt

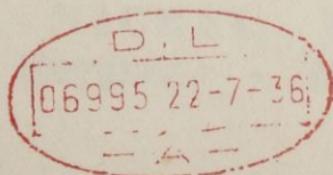
LOUIS XVII ET LES FAUX DAUPHINS



UNIVERSITÄT ZÜRICH
BIBLIOTHEK
S. 12122

2639

12122





LOUIS-CHARLES DE BOURBON
né à Versailles le 27 mars 1785
(Bibliothèque Nationale. — Estampes)

LÉON CREISSELS

LOUIS XVII

ET LES

FAUX DAUPHINS



En France, il y a toujours deux gouvernements : le gouvernement d'abord (le roi, les ministres du roi ou de la république), — et la police. Et la police, avec ses petits papiers, a toujours tenu en respect les rois, les ministres, tous ceux dont on dit qu'ils ont le pouvoir... le pouvoir de quoi, les pauvres gens!...

Jean MARTET.

Monseigneur, p. 238.



ALBIN MICHEL, ÉDITEUR
22, Rue Huyghens - PARIS (14°)

DU MÊME AUTEUR :

La Passion Folle.

La Justice Enchaînée (affaire Fualdès).

A paraître :

L'Homme aux Yeux Verts.

Droits de traduction et reproduction réservés pour tous pays

Copyright 1936 by Albin Michel

*AU DOCTEUR MAURICE GAUJA,
arrière-petit-neveu de MIRABEAU,
avec l'expression de ma gratitude
pour la précieuse documentation
que je lui dois, et l'assurance de
mon amitié fidèle.*

L. C.

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

20 exemplaires sur vergé pur fil VINCENT MONTGOLFIER,
numérotés de **1** à **20**.

IL A ÉTÉ TIRÉ EN OUTRE :

1 exemplaire sur papier du JAPON
Hors Commerce.

AVANT-PROPOS

Notre histoire abonde en énigmes déconcertantes : il n'en est certainement aucune qui soit plus passionnante que celle de la destinée mystérieuse, mais assurément tragique, de Louis-Charles, duc de Normandie, deuxième fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, devenu Dauphin de France à la veille de la Révolution.

Cet enfant infortuné est-il mort dans sa prison, au Temple, le 8 juin 1795, conformément à la version officielle, ou bien le défunt n'était-il qu'un malheureux inconnu, rachitique et scrofuleux, pris à l'École de Chirurgie pour être substitué au véritable Dauphin ? L'enlèvement, s'il y a eu enlèvement, a-t-il été opéré le 19 janvier 1794, par Simon, son gardien, agissant pour le compte de Chaumette, Commissaire de la Commune, lequel, en possédant un

pareil otage, pensait se prémunir contre toutes les éventualités? La substitution n'eût-elle lieu qu'en août 1794, en tout cas postérieurement aux événements du 9 thermidor, et fût-elle le fait de Laurent le Martiniquais, homme de confiance de l'astucieux Barras, et quelles fins politiques poursuivait celui-ci? Le Dauphin fut-il dissimulé dans un cercueil truqué, dans un panier de blanchisseur ou dans un cheval de carton entouré d'une jupe, ou bien l'enfant royal parvint-il à quitter le Temple sous un déguisement de fille? M. du Petitval le cacha-t-il dans sa propriété de Vitry? Lui fut-il enlevé par la police le 21 avril 1796? Louis-Charles est-il mort en Vendée ou aux Antilles? Retrouve-t-on sa trace en Suisse, en Allemagne ou au Brésil? Doit-on le rechercher parmi les trente ou quarante prétendants qui revendiquèrent son état civil et ses droits? Quels crimes d'Etat furent perpétrés pour étouffer la vérité? Faut-il ranger dans cette catégorie la mort subite du médecin Desault, parce qu'il aurait constaté que le prisonnier du Temple n'était plus le Dauphin? L'effroyable tragédie du 21 avril 1796, au cours de laquelle sept personnes trouvèrent la mort, et qui ne donna lieu à aucune information judiciaire sérieuse, fut-elle l'œuvre des brigands qui constituaient alors la police politique? La mort étrange de Joséphine ne doit-elle pas être rattachée à ses agissements en faveur du Dauphin, aux propos

imprudents tenus par elle à la duchesse d'Abrantès et à l'Empereur de Russie, auxquels elle aurait révélé la survie de Louis XVII? Le procureur Fualdès fut-il en relations avec Richemont ou détenteur des papiers de Naundorff, et assassiné par ordre, afin que la police pût les lui ravir? Le jeune homme habillé de vert, qui déclencha le guet-apens ourdi contre l'ancien magistrat, et empoisonna Bancal, au moment où celui-ci allait parler, est-il le même « jeune homme vêtu de vert » qui, quelques jours après, tenta d'« intoxiquer » la femme Simon, aux Incurables, lorsque, malgré les menaces du comte Decazes, elle se montra trop loquace? Faut-il établir une relation entre la survivance du fils de Louis XVI et l'assassinat du duc de Berry?

Tels sont quelques-uns des problèmes que soulève la question du sort véritable de Louis XVII. On s'explique, dès lors, que la plupart des historiens et des chercheurs ne se soient attachés qu'à l'un des aspects de cette énigme si complexe. Dans son admirable ouvrage sur le mystère du Temple, G.-Lenotre déclare n'avoir voulu envisager que la question de l'évasion; Alphonse de Beauchamp s'est consacré à l'étude des aventures extraordinaires d'Hervagault et de Mathurin Bruneau, « les deux faux Dauphins », qui causèrent tant d'émotions à Fouché et à Decazes; Labroli de Fontaine, plus tard Claro-

vali, et enfin Edouard Burton, ont défendu avec ardeur les prétentions de Richemont; Gruau de la Barre, Henri Provins (M. Foulon de Vaulx), M. Otto Friedrichs, d'autres après eux, ont soutenu avec conviction les droits de Naundorff, que M. l'archiviste paléographe Georges Pinet de Manteyer a, au contraire, vigoureusement contestés. Le théâtre, avec Victorien Sardou, dans *Paméla, marchande de frivolités*; le roman historique, avec Octave Aubry, qui nous a apporté dans *Le roi perdu et retrouvé*, une solution digne d'un examen attentif; le roman tout court, avec Jean Martet, qui a imaginé, dans *Monseigneur*, une suggestion ingénieuse; beaucoup d'autres encore nous ont proposé des hypothèses multiples.

Il a paru qu'une vue d'ensemble de ce problème historique d'une exceptionnelle ampleur, brève, précise, appuyée sur des faits établis et des documents certains, dégagée de toute préoccupation tendancieuse, pourrait offrir un intérêt nouveau. Seule, en effet, elle permet d'opérer ce que les policiers appellent des « recoupements », et Jean Martet des « interférences », et de restreindre tellement le champ des hypothèses que le lecteur, au lieu de légendes, finit par distinguer la douloureuse Vérité.

LOUIS XVII ET LES FAUX DAUPHINS

CHAPITRE PREMIER

Le petit duc

Le 27 mars 1785, à l'heure du souper et surtout à l'heure du jeu, les petites coteries du château de Versailles furent en émoi : la Reine, un peu avant sept heures du soir, avait mis au monde un garçon plein de santé et de vie. Il allait recevoir les prénoms de Louis-Charles, et le titre de duc de Normandie, Monsieur frère du Roi (le comte de Provence), étant parrain, et la reine des Deux-Siciles, sœur de Marie-Antoinette, étant marraine par procuration.

Pour comprendre l'émotion qui s'était emparée de la Cour, il est nécessaire de remonter à quinze années en arrière.

En 1770, pour des fins politiques, on avait marié Marie - Antoinette - Joséphine - Jeanne, archiduchesse d'Autriche, à Louis-Auguste de France, petit-fils de Louis XV : la jeune épou-

sée avait alors quinze ans; son époux en avait seize. Il n'était pas encore un homme, non seulement parce que son âge et l'éducation austère à laquelle il avait été soumis l'avaient éloigné de la femme, mais aussi parce qu'un léger vice de conformation lui eût interdit de la connaître s'il en avait éprouvé le désir.

On ne saurait détailler ici ni les préoccupations de la Cour d'Autriche lors de certaines révélations qu'elle avait obtenues de cette épouse toujours vierge après plusieurs années de mariage, ni les étranges consultations qui furent sollicitées du Vatican, ni les refus entêtés opposés par le mari à l'offre d'une intervention chirurgicale aisée. On ne se gênait pas à la Cour pour s'amuser follement de cette situation invraisemblable et pour faire circuler les épigrammes les plus gaillardes. Nous nous permettrons de donner celle-ci, qui eut un prodigieux succès pour les fêtes de l'Épiphanie, en 1775; nous nous en excusons; elle a été découverte par d'Alméras et publiée par Devismes :

*A Louis XVI, notre espoir,
Chacun disait cette semaine :
« Sire, vous devriez ce soir
Au lieu des rois, tirer la Reine. »*

Enfin, en 1776, un coup de bistouri libérateur permit la consommation du mariage, et

Marie-Antoinette, dans une lettre découverte parmi les archives de la famille royale d'Autriche, pouvait écrire à sa mère : « Tout s'est très bien passé. Je suis fort contente du Roi. » Deux ans auparavant, en effet, le Dauphin Louis-Auguste était devenu Roi, sous le nom de Louis XVI.

Au début de l'année 1781, on annonça enfin des « espérances » chez la Reine. Elles se réalisèrent par la naissance d'un garçon, Louis - Joseph - Xavier - François, survenue à Versailles, le 22 octobre. Était-ce une question d'hérédité, ou bien, comme on l'a dit, parce que la nourrice de l'enfant royal était atteinte d'une maladie grave et contagieuse ? Ce qui est certain, c'est que le jeune Prince ne tarda pas à dépérir, donnant des signes manifestes de scrofule. Les médecins déclarèrent qu'il ne franchirait pas l'âge de la formation ; effectivement, il devait décéder à Meudon, avant d'avoir accompli sa huitième année.

Une nouvelle grossesse de la Reine avait calmé les craintes relatives à l'avenir de la Monarchie ; mais, cette fois, Marie-Antoinette avait donné le jour à une fille, Marie-Thérèse, à qui revenait le titre de Madame Royale. C'est sous ce vocable qu'on la désignera au cours de ce récit.

Enfin, pour la troisième fois, on avait annoncé que la Reine allait être mère, et elle avait mis au monde le futur Dauphin.

Le 28 mars, de grand matin, les cloches de toutes les églises et communautés de Versailles sonnèrent à toute volée. La foule se porta aussitôt vers le Château pour témoigner sa joie. Cette allégresse gagna rapidement Paris et la province, où elle se manifesta d'une manière spontanée et bruyante. On n'était qu'à quatre années de la Révolution; mais, par suite d'un long atavisme, l'attachement traditionnel à la Monarchie était tellement inné dans le cœur du peuple, qu'il se réjouissait de sa pérennité sans souci de sa propre misère.

Si la joie fut sincère dans toute la France, on ne peut pas dire qu'il en fut de même à la Cour. Marie-Antoinette n'était pas aimée : les diplomates, adversaires de l'alliance avec l'Autriche, ne lui pardonnaient pas sa nationalité d'origine; les courtisans lui reprochaient sa froideur à leur égard; les jeunes femmes enviaient sa grâce, son entrain, son indépendance d'allures qu'elles n'osaient pas imiter; le parti de la du Barry la jalousait; les vieilles dévotes, et parmi elles les tantes du Roi, étaient scandalisées de ce qu'elles appelaient son manque de religion. Le comte d'Artois était offusqué de ce que sa belle-sœur accueillît fort mal ses propos libertins. Quant au comte de Provence, il la détestait en tout et pour tout; mais ce qu'il haïssait particulièrement en elle, c'était la mère. Poussé par la comtesse de Provence, très orgueilleux lui-

même, au dire de Talleyrand, jaloux de son frère dont il connaissait l'infirmité, il avait espéré lui succéder un jour. Les couches répétées de la Reine, la naissance d'un Dauphin robuste et sain, consummaient la ruine de ses ambitions. Il n'osa pas au mépris de l'étiquette refuser d'être le parrain de l'enfant; mais il ne réussit pas à cacher sa mauvaise humeur. Il s'était bien gardé de protester lorsqu'on avait blâmé les inconséquences de la Reine; il fut ravi lorsqu'il entendit chuchoter que le nouveau-né était peut-être « l'enfant de l'amour ».

Un historien de talent, M. Bernard Devismes, a publié, en 1933, un petit livre ayant pour titre : *Le secret de Louis XVIII* (1). M. Devismes est convaincu de l'évasion du Dauphin, et il ne conteste pas que l'oncle et parrain de celui-ci ne fît rien pour le retrouver au lendemain de la Restauration. Il explique cette attitude par ce fait que Louis-Charles serait le fils de Fersen et non point celui de Louis XVI. Louis XVIII le savait, et il ne voulait pas introduire un bâtard dans la Maison de France. Tel était ce fameux « secret ».

A la page 94 de son livre, M. Bernard Devismes rappelle un incident qui se serait produit lors du baptême de Madame Royale, et duquel il résulterait que le comte de Pro-

(1) Paul Hartmann, éditeur.

vence considérait déjà celle-ci comme n'étant pas la fille de Louis XVI. Cette circonstance a-t-elle empêché Louis XVIII de marier sa nièce au duc d'Angoulême et de confier à celle-ci (du moins l'espérait-il) le soin d'assurer l'avenir de la Monarchie? Ne recherchons donc pas de mobiles subtils à l'attitude inexcusable du vertueux Louis XVIII à l'égard de son neveu, et continuons à penser qu'elle n'eut pas d'autre cause que son ambition effrénée.

Mais le livre consciencieux de M. Bernard Devismes a pour but véritable l'étude de ce grave problème : le Dauphin était-il ou non le fils de Fersen? On l'a beaucoup discuté. D'excellents esprits à tendances fort opposées, tels les Goncourt et M. Pierre de Nolhac, ont trouvé cette recherche déplacée. Camille Mauclair, qui n'est pas seulement un éminent critique d'art, mais un psychologue averti, a exprimé le même sentiment dans cette belle page de son *Histoire de la Miniature Féminine Française* (1), à propos d'une intéressante miniature de Sergent :

« ... Sans doute Marie-Antoinette aimait-elle Fersen. Peut-être se donna-t-elle à lui; c'est un des mystères de l'histoire, et il faut souhaiter qu'il ne soit jamais éclairci, qu'il reste enveloppé d'ombre, que cette suppliciée ait emporté, comme ce supplicié, ce secret qui leur

(1) Albin Michel, éditeur.

appartient. Affectueuse pour le Roi débonnaire et lourdaud auquel elle était fidèle, bonne mère et bonne épouse, Marie-Antoinette n'avait jamais rencontré l'amour, et si le spectacle des mœurs de son entourage avait protégé son âme nativement honnête contre les curiosités du vice, rien ne l'avait disposée à se défendre de l'amour. Fersen fut l'amour offert : étreignit-elle cette forme de bonheur en cet homme jeune, beau, généreux, qui l'adorait? Nous ne le savons point. On a tout proposé, on n'a rien prouvé. Elle était déçue par le mariage avec un tel roi, dans les espérances de son idéalisme de femme jeune, belle et passionnée. Elle était meurtrie irrémédiablement par l'affaire du collier, cette machination inique, destinée à lui faire expier férocelement le péché de ses coquetteries étourdies et innocentes, à la vouer aux haines plébéiennes. L'injustice, la défiance l'écœuraient et l'isolaient au milieu de cette Cour dont le respect hypocrite recélait toutes les trahisons. Elle n'avait qu'un recours dans sa détresse morale : l'affection de Marie-Thérèse-Louise, et puis le cœur de Fersen... Si elle ne céda pas, quelle fierté douloureuse, quel empire de soi, et si elle céda, quelle compassion ne devons-nous pas avoir! »

Mais les historiens sont terribles, et il n'y a pas pour eux de secrets du cœur inviolables. A peine le livre de M. Bernard Devismes avait-

il paru qu'on en a annoncé un autre sur le même sujet. Il serait l'œuvre de M. Sorg, un des plus érudits parmi les conservateurs de nos Bibliothèques officielles, qui avait du reste publié déjà d'intéressants articles sur la question. Il faut, pour l'instant, s'en tenir aux arguments déjà produits, et ils sont de deux sortes : dans la correspondance de Fersen récemment publiée, celui-ci aurait *avoué* sa paternité. En second lieu, il aurait fait à Paris un séjour de près de six semaines, du 7 juin au 19 juillet 1784; il serait allé fréquemment, pendant cette période, assister aux fêtes données à Versailles. D'autre part, il note sur son carnet, dix ans plus tard, le 15 juillet 1795, en apprenant la mort du Dauphin, que « cela lui rappelle le jour où il alla pour la première fois chez Elle », — et voici la conclusion qu'on tire de ce rapprochement : « Nous *supposons* qu'il s'agit du 15 juillet 1784. Ce n'est qu'une hypothèse, il est vrai, mais c'est aussi une explication. Du 15 juillet 1784 au 27 mars 1785, il s'est écoulé exactement deux cent cinquante-cinq jours : la durée de la gestation variant, — légalement, — entre cent quatre-vingts et trois cents jours, mais étant en général d'environ deux cent quarante à deux cent soixante-dix jours, il est très vraisemblable que c'est le 15 juillet 1784 que le futur Louis XVII fut conçu. »

Il y a là, certes, une tentative habile autant

que hardie de démonstration de la thèse proposée, mais elle ne nous paraît pas plus décisive que la correspondance de Fersen dans laquelle nous n'avons su découvrir aucun « aveu ».

Et puis, même si l'on démontrait d'une manière indiscutable que, pendant la période qui vient d'être indiquée, Marie-Antoinette fût, « pour la première fois », oublieuse de ses devoirs, il faudrait qu'on rapportât encore cette autre preuve impossible : c'est que, pendant cette même période d'une certaine durée, le Roi ne se rapprocha jamais de la Reine. Il est vrai qu'on invoquera le fameux agenda de Louis XVI. Nous ne saurions instituer ici une discussion sur la manière dont il convient d'en interpréter les termes. Ce n'est pas la question de la filiation du Dauphin qui fait l'objet de cette étude; nous avons seulement tenu à la signaler, à la fois pour être complet et par souci d'impartialité.

Les considérations qui précèdent nous conduisent à cette conclusion : c'est que les juristes romains ont agi avec sagesse lorsqu'ils ont formulé ce principe qui est passé dans notre législation : « *Pater is est quem nuptiae demonstrant.* » (Il est le père, celui-là qui est le mari de la mère.) S'il en était autrement, l'état des personnes demeurerait indéfiniment incertain.

Légalement donc (puisqu'on a invoqué la légalité), Louis XVII était le fils de Louis XVI, et il paraît difficile de rapporter une preuve absolue qu'il ne l'était pas aussi en réalité.



Bien que le Dauphin ait été fatalement soustrait dès l'âge de sept ans à la vue des artistes, il n'y a jamais eu dans le monde de personnage illustre dont les traits aient été plus souvent reproduits que les siens, tellement la destinée tragique de cet enfant a ému la conscience universelle. Il n'est pas une collection d'amateur éclairé, pas une grande vente d'objets d'art du XVIII^e siècle, où l'on ne trouve son image sous plusieurs aspects. Un grand nombre de ces portraits ont été peints, sculptés, dessinés ou gravés d'après l'imagination de l'artiste; voilà pourquoi ils sont assez rarement ressemblants. Sur les uns, le Dauphin donne l'impression d'être un enfant malade; sur d'autres, il semble terrorisé par la peur des coups ou hébété par l'abus forcé de l'alcool. Presque toujours on le représente avec un nez bourbonien à la courbe accentuée. Tout cela n'est que de la fantaisie. En dehors du portrait qui est au Musée de Versailles, de l'admirable buste de Houdon, et des estampes de la Bibliothèque nationale, on trouve dans le luxueux ouvrage de François

Laurentie (1) de multiples reproductions de miniatures, dessins et médailles montrant l'enfant royal tel qu'il était en réalité. On connaît encore la belle miniature de Hall, celle de Mlle Capet, celle de Sicardi, où il est représenté avec son fameux costume de nan-kin, portant une collerette blanche et le grand cordon de l'ordre de Saint-Louis. Citons encore la miniature anonyme, mais traitée dans la manière de Greuze, provenant de chez le duc de B..., celle qui figura à la vente de la collection L. M. L., et le buste gracieux de la collection V. B. A ces sources d'information, on peut ajouter les récits de Mme de Rambaud, attachée à la personne du Dauphin, depuis sa naissance jusqu'à sa captivité, le témoignage de Mme de Tourzel, gouvernante des Enfants de France, celui particulièrement autorisé de Cléry, les propos tenus par de nombreux Commissaires de la Commune, et ceux si abondants de la femme Simon. Après avoir confronté ces divers éléments de documentation, il est aisé de tracer du Dauphin, au physique et au moral, un portrait sûr et fidèle. Il était robuste, d'une taille normale. Il se tenait très cambré et ses membres étaient proportionnés à son buste. Il avait les cheveux

(1) *Louis XVII*, par François Laurentie. Emile Paul, éditeur, 1913. Nous remercions, avec M. Emile Paul, Mme Vve François Laurentie de nous avoir autorisé à reproduire sur la couverture de ce livre le beau portrait du Dauphin par Greuze.

d'un blond cendré, les yeux d'un bleu pervenche, le teint clair, les joues pleines, le nez fin et mince. Sa bouche n'était pas grande mais paraissait l'être à cause de l'épaisseur des lèvres. Ce qui frappait tout de suite en lui c'était son regard malicieux. Le duc de Normandie était fort intelligent, un peu paresseux, et d'une gaieté exubérante. Il était prompt à la colère, frappait du pied lorsqu'on le contrariait; mais comme il était affectueux et sensible, il se jetait vivement au cou de la personne à laquelle il craignait d'avoir fait du chagrin.

On n'élevait pas alors les enfants, — même les princes, — comme nous le faisons aujourd'hui. Une fois sortis du maillot et des langes, ils étaient mis « en robe »; — filles et garçons. Louis-Charles en était très mortifié. Un jour que Mme de Rambaud lui avait apporté une jolie robe neuve et venait de l'en revêtir, il arracha le vêtement et le jeta par terre en s'écriant :

— Non, je ne la mettrai pas, votre robe!

Et comme il fallait donner une apparence de motif à sa colère, l'enfant astucieux ajouta :

— D'abord, elle me fait mal sous les bras.

Mme de Rambaud, qui adorait l'enfant, ramassa la robe sans rien dire, et le jeune Louis, plus mortifié de son silence que d'une gronderie, saisit sa main et la baisa.

Lors de la naissance du Dauphin, on lui avait attribué un nombreux domestique : une gouvernante, huit femmes de chambre, et deux valets dont Cléry. Le Roi qui, quoiqu'on en ait dit, s'intéressait beaucoup à son fils, révisa lui-même et rectifia sur un point la liste proposée par Mme de Polignac.

Le 15 mai 1788, l'enfant fut inoculé contre la variole. On était à Saint-Cloud. L'opération eut lieu à neuf heures et demie du soir pendant qu'il dormait, car on redoutait de sa part une scène, et par la suite des convulsions. Les piqûres furent faites par le docteur Jouberton, assisté des docteurs Brumer et Loustouneau. L'enfant ne se ressentit pas trop de l'effet du vaccin, mais demanda à retourner à Versailles le plus tôt possible. Il avait, en effet, une passion : le jardinage. On lui avait donc installé à Trianon un petit jardin particulier où, à la belle saison, il passait son temps lorsqu'il ne gambadait pas dans les bosquets. Il avait aussi sa petite basse-cour. Son ami préféré était un lapin blanc qui venait manger dans sa main. Un jour on constata que le lapin s'était enfui : ce fut un gros émoi. Mme Souillard fut assez heureuse pour le retrouver et s'en emparer. Le Dauphin en éprouva une telle joie qu'il prit le fugitif dans ses bras ; mais pour éviter une nouvelle escapade il le serra si fort que l'animal se débattit et mordit son petit maître au bas de la mâchoire.

L'enfant poussa des cris; on lava la plaie avec de la teinture d'arnica allongée d'eau, mais la morsure allait laisser sur ce jeune visage une cicatrice indélébile.

Lorsque le duc de Normandie n'était pas dans son jardin, il jouait au soldat. Ne lui avait-on pas dit qu'il avait un vrai régiment à lui? En attendant de se mettre à sa tête, il rangeait en bataille des soldats de plomb. Un jour, — le 1^{er} octobre 1789, — pendant qu'il alignait des dragons comme pour une charge, Mme de Tourzel vint le chercher sur l'ordre de la Reine. L'enfant fut fort contrarié d'abandonner son jeu; il suivit sa gouvernante dans le parc, puis le long de couloirs qui lui semblaient interminables. Enfin il se trouva en présence de sa mère. Celle-ci le prit dans ses bras et l'éleva très haut. Alors, le spectacle qu'il contempla ainsi lui eut vite fait oublier ses soldats de plomb : il y avait là, dans une vaste salle luxueusement décorée, de superbes officiers réunis autour d'une table bien servie. Dès que les convives aperçurent la mère et l'enfant, ils se dressèrent d'un seul élan, et, levant leur verre, ils poussèrent des vivats retentissants : « Vive la Reine! Vive Monseigneur le Dauphin! » La Reine répondit par un sourire, l'enfant par un joyeux salut. Ils ne se doutaient pas, les malheureux, que cet innocent banquet offert par les Gardes du



LE DAUPHIN (LOUIS XVII)
Portrait à l'huile datant du printemps 1792
(Appartenant à M. le comte de Pimodan)

